L'énergie

C'est ce qui a constitué la trame de fond de la politique fédérale. D'abord, mettre au point le réacteur CANDU pour atteindre son degré d'efficacité actuel et puis, adopter comme une question de politique nationale un programme tendant à encourager les provinces prises individuellement à entrer dans le domaine nucléaire en leur accordant comme stimulant une aide financière. En conséquence, avec la collaboration de l'Ontario Hydro nous avons réussi à mettre au point le réacteur CANDU et à financer deux unités au poste de Pickering. Il y a la construction de l'usine n° 2 à Gentilly avec l'Hydro Québec et nous espérons que le marché de l'Atlantique aura bientôt l'occasion de mettre au point un réacteur nucléaire aux fins de production d'électricité dont l'interaction se fera sentir à l'est du Québec et en Nouvelle-Écosse, ce qui aura l'avantage de réduire la dépendance de ces régions à l'égard du pétrole aux fins de production d'énergie électrique. Nous étudions en ce moment la possibilité de mettre au point un cable qui relierait l'Île-du-Prince-Édouard et permettrait à cette province de satisfaire ses propres besoins en plus d'avoir l'assurance d'approvisionnements suffisants par suite de sa participation à un système élargi.

Les commentaires du chef de l'opposition constituent une bonne introduction du point suivant parce qu'il s'agit d'un lien entre Terre-Neuve et le Labrador, non pas sous forme de générateur dont il a déjà été question, mais plutôt d'une ligne de transmission pour amener l'énergie électrique produite en aval du fleuve Churchill, à l'île de Terre-Neuve, en vue de diversifier les sources d'électricité qui reposent maintenant essentiellement sur le pétrole importé.

L'Ontario et le Québec disposent de deux immenses réseaux électriques ultra complexes interconnectés entre eux et même interconnectés à celui de l'État de New York. Le Québec exploite même un réseau important qui relie le Nouveau-Brunswick par l'intermédiaire de la station de la rivière Eel. Il a été question ici—et je pense que la chose doit être d'abord étudiée et discutée avec les provinces intéressées—des avantages qui découleraient de l'interconnexion de toutes les province se l'Est du Canada, soit entre le Québec et l'Ontario et entre les quatre provinces atlantiques, afin de tirer profit du décalage des heures de pointe à l'intérieur des réseaux des deux provinces et en même temps d'accroître les avantages sécuritaires qui découlent d'un réseau étroitement intégré.

Le problème qui se pose si souvent dans notre pays et plus on va vers l'ouest, est l'immensité du bouclier canadien au nord du lac Supérieur que l'état des techniques actuelles rend moins rentable, et l'interconnexion entre les grandes ressources hydrauliques du Manitoba et la forte demande d'énergie du sud de l'Ontario. L'Hydro Manitoba avec l'aide fédérale a acquis beaucoup de compétence—je pense que l'on pourrait dire qu'elle est à la pointe du progrès—dans le domaine des techniques de transmission directe. Ce sont ces connaissances qui ont permis d'amener les ressources hydrauliques du Nelson à la partie sud de la province et les ont mises à la disposition du Manitoba, du nord-ouest de l'Ontario, même de la Saskatchewan et en ont permis l'exportation aux États-Unis.

Une politique nationale favoriserait tout naturellement certains moyens d'établir un lien plus étroit non seulement avec le nord-ouest, mais aussi avec le sud de l'Ontario, afin que les besoins de cette région en matière d'énergie puissent être comblés grâce à ces sources canadiennes. A vrai dire, si on réussit à trouver un moyen économique de transmettre cette énergie au marché du sud de l'Ontario, la question obtiendrait la priorité. Quant à choisir,

comme l'a signalé le premier ministre du Manitoba, entre l'exploitation hâtive de combustibles fossiles irremplaçables ou l'énergie hydro-électrique, la préférence irait à cette dernière si nous pouvons mettre au point une technologie permettant de livrer rentablement au marché du sud de l'Ontario l'énergie hydro-électrique du Manitoba.

A défaut de cela, la principale source d'énergie pour une province comme l'Ontario ou comme le Nouveau-Brunswick qui sera bientôt dans la même situation se trouve dans l'exploitation du réacteur CANDU. Cette exploitation du réacteur CANDU ainsi que l'évolution de la technologie canadienne se fondent sur l'importante question qui se pose à propos de l'exploitation future de l'uranium canadien. Nous voyons aujourd'hui l'industrie au terme d'une période de marasme attribuable à un engorgement du marché mondial au cours des dernières années en partie à cause du fait que l'utilisation d'autres systèmes d'énergie nucléaire ne s'est pas généralisée. Nous voyons renaître l'intérêt pour l'exploration au Canada et, de la part de producteurs étrangers, pour l'achat d'uranium canadien.

Au cours de la prochaine session, nous devrions prendre des mesures pour convertir en projet de loi la déclaration de politique de 1970-1971 de notre gouvernement, ce qui assurerait une mainmise et une participation canadiennes dans cette industrie en particulier. Nous avons atteint le point où nous pouvons éviter certains des problèmes qui se sont posés dans l'industrie pétrolière en prenant dès maintenant des mesures législatives pour que, quand ces ressources seront mises en valeur, comme elles ne pourront manquer de l'être au Canada ces prochaines années, elles soient en grande partie sous contrôle canadien.

Des voix: Bravo!

L'Orateur suppléant (M. Boulanger): A l'ordre. Avant de donner la parole au député de Qu'Appelle-Moose Mountain (M. Hamilton), je dois signaler que nous n'avons pas encore reçu les «bleus». Je demanderais aux leaders de tous les partis de me dire s'il y a eu une entente spéciale ou s'il a été convenu que tous les députés auraient droit à 15 minutes. Qu'en est-il?

M. Nielsen: Non, monsieur l'Orateur, je crois qu'il s'agit de 20 minutes.

• (1720)

L'hon. Alvin Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): Monsieur l'Orateur, les mots clés de la motion présentée par le chef de l'opposition (M. Stanfield) aujourd'hui sont: «incompétente, inconséquente et . . . pertes économiques au Canada». Je désire consacrer mes remarques à ces trois mots ou expressions et parler, en passant, des observations du chef de NPD aussi bien que de celles du porte-parole du gouvernement, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Macdonald).

En écoutant la discussion d'aujourd'hui, on pourrait penser que tous les événements des quatre derniers mois sont effacés. Tout au long du printemps, on nous a dit au comité permanent de l'énergie, des mines et des ressources, d'attendre que sorte le rapport sur la politique de l'énergie; qu'il y aurait ensuite des réunions pour discuter de ces questions avec les provinces, l'industrie et les partis de l'opposition et qu'ensemble, on élaborerait une politique nationale de l'énergie et des ressources.